| **Archives publiques de l’Ontario** |  |
| --- | --- |
| Guide de recherche 233Documents relatifs à la justice criminelleDernière mise à jour : Juillet 2021 |



Prison de la ville et du comté, Hamilton, vers 1890

RG 15-90-0-0-47

Édifices publics – photographies surdimensionnées

[Dans le présent guide 2](#_Toc105074357)

[Où puis-je trouver ces documents? 3](#_Toc105074358)

[Documents ne se trouvant pas aux Archives publiques 3](#_Toc105074359)

[Comment puis-je accéder à mon propre dossier de cour criminelle? 4](#_Toc105074360)

[Que dois-je faire pour commencer? 4](#_Toc105074361)

[Les documents 5](#_Toc105074362)

[1. Dossiers d’enquête 5](#_Toc105074363)

[1.1 Dossiers de la Police provinciale de l’Ontario (O.P.P.) 5](#_Toc105074364)

[1.2 Dossiers des coroners. 6](#_Toc105074365)

[1.3 Autres dossiers d’enquête 8](#_Toc105074366)

[2. Dossiers des actes d’accusation 9](#_Toc105074367)

[3. Dossiers judiciaires 10](#_Toc105074368)

[3.1 Cours criminelles 10](#_Toc105074369)

[3.2 Types de dossiers judiciaires 12](#_Toc105074370)

[4. Dossiers des juges 14](#_Toc105074371)

[4.1 Cahiers d’audience 14](#_Toc105074372)

[4.2 Jugements des juges 14](#_Toc105074373)

[5. Dossiers des services correctionnels 14](#_Toc105074374)

[6. Dossiers des probations et des libérations conditionnelles 15](#_Toc105074375)

[Y a-t-il des documents connexes? 16](#_Toc105074376)

[Glossaire de termes relatifs à la justice criminelle 17](#_Toc105074377)

[Comment accéder aux descriptions en ligne? 18](#_Toc105074378)

[Pour nous joindre 20](#_Toc105074379)

# Dans le présent guide

Le présent guide fournit des renseignements sur les documents relatifs à la justice criminelle détenus par les Archives publiques de l’Ontario et sur la manière d’y accéder.

Il s’agit notamment des dossiers de la police et du coroner qui documentent les enquêtes sur des actes criminels; des actes d’accusation, des documents sur des procès et des verdicts et de détermination de la peine produits par les tribunaux; des dossiers d’incarcération créés avant le procès et après la déclaration culpabilité; et des dossiers relatifs à la libération conditionnelle ou la probation de personnes condamnées à une peine d’emprisonnement.

Dans le glossaire à la fin de ce guide, vous trouverez certains des termes utilisés dans les dossiers relatifs à la justice criminelle.

Veuillez noter que ce guide contient des liens vers des renseignements trouvés dans notre Base de données des descriptions des documents d’archives en ligne. Sur notre site Web, cette base de données se trouve sous la rubrique « Accédez à nos collections ». Si vous utilisez une version papier du présent guide, rendez-vous à la page 15 pour obtenir plus de renseignements sur l’accès à ces descriptions en ligne.

# Où puis-je trouver ces documents?

Nous disposons des documents suivants, jusqu’aux années 1980 (avec quelques années manquantes) :

* Dossiers de la Police provinciale de l’Ontario (O.P.P.) et du coroner;
* Dossiers des actes d’accusation criminelle, des tribunaux et des juges;
* Dossiers des services correctionnels, des probations et des libérations conditionnelles.

Vous pouvez consulter certains de nos documents dans notre salle de lecture, mais il est également possible d’obtenir des copies à distance. Dans certains cas, vous devrez d’abord communiquer avec un palais de justice ou un bureau gouvernemental pour obtenir un numéro de dossier.

L’accès à la plupart des documents est régi par la Loi sur l’accès à l’information et la protection de la vie privée, par d’autres lois ou par les règles en matière de confidentialité fixées par les tribunaux. Vous devrez donc soumettre une demande d’accès à l’information ou communiquer avec notre Unité de l’information et de la protection de la vie privée pour demander l’accès aux documents. [Communiquez avec nous](#_Contact_us) pour connaître la marche à suivre.

Seules les personnes mentionnées dans les dossiers ou les organismes d’application de la loi peuvent demander l’accès aux dossiers des jeunes délinquants (de 1908 à 1984) et des jeunes contrevenants (de 1984 à aujourd’hui).

## Documents ne se trouvant pas aux Archives publiques

Nous ne disposons d’aucun dossier des polices municipales ou régionales ni de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Veuillez communiquer directement avec ces institutions pour obtenir des renseignements sur leurs dossiers et sur la manière d’y accéder. Pour les dossiers des pénitenciers fédéraux (condamnations de deux ans ou plus), communiquez avec le Service correctionnel du Canada (SCC). En ce qui a trait aux dossiers de la Commission des libérations conditionnelles du Canada et de la Cour suprême du Canada, communiquez directement avec ces institutions.

Pour savoir comment obtenir des copies de documents plus récents que ceux détenus aux Archives publiques :

* **Dossiers de l’O.P.P.**, notamment les rapports d’incidents, les dossiers **du coroner et du chef du service des incendies, les dossiers des services correctionnels, des probations et des libérations conditionnelles des contrevenants adultes** : rendez-vous sur le site Web du Bureau central de l’accès à l’information et de la protection de la vie privée, ministère du Solliciteur général, <https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-solliciteur-general>;
* **Dossiers judiciaires (y compris les dossiers des actes d’accusation)** : consultez le site Web du ministère du Procureur général, [https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-du-procureur-general](https://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/) pour trouver les coordonnées de chaque palais de justice;
* **Dossiers des services correctionnels, des probations et des libérations conditionnelles des jeunes contrevenants** : communiquez avec le Bureau de l’accès à l’information et de la protection de la vie privée, ministère des Services à l’enfance et des Services sociaux et communautaires, C.P. 978, Toronto (Ontario) M7A 1N3, 416 327-8262.

## Comment puis-je accéder à mon propre dossier de cour criminelle?

Nous disposons des dossiers de certains tribunaux (mais pas tous) jusqu’à la fin des années 1980. Si vous recherchez votre ou vos casiers judiciaires, ou ceux de quelqu’un d’autre en son nom, [communiquez avec nous](#_Contact_us) et mentionnez le nom de la personne, l’endroit où l’instance judiciaire a eu lieu, le type de tribunal (si vous le connaissez), l’année, la nature de l’infraction et le numéro de dossier (si vous le connaissez). Indiquez également si le dossier concerne de jeunes délinquants (de 1908 à 1984) et de jeunes contrevenants (de 1984 à aujourd’hui). Après avoir reçu ces renseignements, nous communiquerons avec vous afin de vous donner des instructions sur l’obtention de copies de dossiers.

Pour les dossiers datant de 1990 à aujourd’hui, communiquez avec le palais de justice où votre cause a été entendue. Pour obtenir une liste des palais de justice, consultez le site Web du ministère du Procureur général : <https://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/courts/Court_Addresses/>

# Que dois-je faire pour commencer?

Pour tous les dossiers, vous devez savoir où et quand l’événement a eu lieu et connaître les noms des personnes concernées.

Pour certains dossiers précis, vous devez également connaître les renseignements suivants :

* Dossiers du coroner : Le nom du défunt;
* Casiers judiciaires : La nature du crime et le nom de l’accusé ou des suspects et de la ou des victimes;
* Dossiers judiciaires (y compris les dossiers des actes d’accusation) : La nature du crime et le nom de l’accusé;
* Dossiers d’incarcération, de probation et de libération conditionnelle : Le lieu où la personne a été incarcérée ainsi que son nom.

Pour de plus amples renseignements sur ces dossiers, consultez la section « Les documents » ci-dessous.

# Les documents

## Dossiers d’enquête

### 1.1 Dossiers de la Police provinciale de l’Ontario (O.P.P.)

L’O.P.P. a été créée en 1908. Certains des documents que nous détenons datent d’avant 1908.

Le Tableau 1 ci-dessous dresse la liste des groupes de documents qui traitent des enquêtes de l’O.P.P. Cliquez sur les liens du tableau pour en savoir plus sur les documents et y avoir accès (tous les liens mènent vers des pages disponibles en anglais seulement).

Nous avons également des dossiers administratifs et opérationnels. Pour obtenir des renseignements sur ces documents et savoir comment y accéder, [effectuez une recherche dans la Base de données des descriptions des documents d’archives, par groupes de documents, et entrez le code de référence RG 23-\*](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE?DIRECTSEARCH).

Tableau 1 : Dossiers d’enquête de l’O.P.P.

| **Titre** | **Dates** | **Code de référence** |
| --- | --- | --- |
| Dossiers et rapports d’enquêtes criminelles de l’O.P.P. | de 1901 à 1977 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 23-26](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207767?SESSIONSEARCH). |
| Principaux dossiers d’enquêtes criminelles (cas résolus) de l’O.P.P. | de 1922 à 1971 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 23-29](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%204375?SESSIONSEARCH). |
| Rapports de crime de la Direction des enquêtes spéciales de l’O.P.P. | de 1936 à 1984 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 23-49](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%208752?SESSIONSEARCH). |
| Rapports et dossiers d’enquêtes criminelles de l’O.P.P. | de 1922 à 1970 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 23-50](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%208759?SESSIONSEARCH). |
| Rapports d’événements majeurs de l’O.P.P. | de 1969 à 1983 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 23-51](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%208768?SESSIONSEARCH). |

### 1.2 Dossiers des coroners.

Les coroners enquêtent sur :

* les décès suspects ou inexpliqués;
* les décès qui semblent être le résultat d’un accident, d’un homicide ou d’un suicide;
* les décès sur les chantiers de construction, les carrières, les fosses ou les mines;
* les décès survenus au cours de la détention d’une personne ou de l’usage de la force par un policier.

Les investigations sont des audiences publiques au cours desquelles un jury examine les preuves liées à la cause du décès. Elles se concluent parfois par des recommandations visant à éviter des décès similaires.

Nous disposons de dossiers de coroners pour la plupart des comtés et districts, de 1821 à 1963, et des dossiers de quelques comtés jusqu’en 1974. Il peut s’agir de dossiers d’enquêtes et d’investigations, ainsi que de registres et de rapports.

Le Tableau 2 ci-dessous dresse la liste de ces dossiers. Cliquez sur les liens du tableau pour en savoir plus sur les documents et y avoir accès (tous les liens mènent vers des pages disponibles en anglais seulement).

Tableau 2 : Dossiers des coroners

| **Titre** | **Dates** | **Code de référence** |
| --- | --- | --- |
| Enquêtes et investigations des coroners du district d’Algoma | de 1959 à 1964 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-1095](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%2011117?SESSIONSEARCH). |
| Enquête du coroner du comté de Brant | 1931 (un dossier) | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-1195](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207693?SESSIONSEARCH).  |
| Enquêtes et investigations des coroners du comté de Bruce | de 1959 à 1962 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-1291](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%206543?SESSIONSEARCH).  |
| Enquêtes et investigations des coroners du comté de Carleton | de 1945 à 1946 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-1395](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207694?SESSIONSEARCH).  |
| Enquêtes et investigations des coroners du district judiciaire de Durham | de 1971 à 1974 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-1697](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%205607?SESSIONSEARCH).  |
| Enquêtes et investigations des coroners du comté d’Elgin | de 1928 à 1963 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-423](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207692?SESSIONSEARCH).  |
| Enquêtes et investigations des coroners du comté d’Essex | de 1845 à 1855 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-1895](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%206805?SESSIONSEARCH).  |
| Enquêtes des coroners du comté de Lambton | de 1912 à 1965  | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-2795](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207695?SESSIONSEARCH).  |
| Enquêtes et rapports des coroners du comté de Lambton | de 1946 à 1959 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-2796](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207696?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners des comtés unis de Leeds et Grenville | de 1854 à 1893 et de 1947 à 1962 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-2995](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207697?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners des comtés unis de Lennox et Addington | de 1919 à 1951 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-3095](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%206400?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners du comté de Lincoln | de 1834 à 1917 et de 1938 à 1951 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-3195](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207699?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations sur les incendies des coroners du comté de Middlesex | de 1861 à 1886  | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-3396](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%2015777?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners du comté de Middlesex | de 1831 à 1973 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-3395](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207701?SESSIONSEARCH).  |
| Enquêtes et investigations des coroners du district de Newcastle | de 1821 à 1848 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-3788](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%206808?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners du comté de Norfolk | de 1912 à 1965 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-3695](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207702?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners des comtés unis de Northumberland et Durham | de 1931 à 1932 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-3795](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207703?SESSIONSEARCH). |
| Registre et enquête du coroner du comté d’Ontario | de 1896 à 1935 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-3895](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207708?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners du comté d’Oxford | de 1957 à 1965 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-3995](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207709?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners du comté de Perth | de 1857 à 1933 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-4295](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207710?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners du comté de Peterborough | 1859, 1877, de 1903 à 1908 et de 1912 à 1913 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-4395](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207710?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners de Prescott et Russell | de 1928 à 1962 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-4495](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207713?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners des comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry | de 1870 à 1889 et de 1893 à 1896 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-4979](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207153?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners du district de Thunder Bay | de 1940 à 1963 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-5295](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207717?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners du district de Timiskaming | de 1947 à 1962 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-5195](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%207716?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners du comté de Wellington | de 1914 à 1963 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-5695](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%205269?SESSIONSEARCH). |
| Enquêtes et investigations des coroners du district de l’Ouest | de 1835 à 1836, 1852 et 1856 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-1826](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%206807?SESSIONSEARCH).  |
| Rapports des coroners du district de l’Ouest | de 1847 à 1858 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-1896](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%206806?SESSIONSEARCH). |
| [Enquêtes et investigations des coroners du comté de York](file:///%5C%5CLinguistiques.ca%5CDocuments%5CEn%20Cours%5CGovernment%20of%20Ontario%20-%20Translation%20services%5CGOTRA1244094%5C%3F%3F%3Fhttp%3A%5C%5Cserver1.minisisinc.com%5Cminisa.dll%5C849%5C1%5C1%5C1372%3FRECORD%3F%3F%3F)  | de 1877 à 1907 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-5895](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%201372?SESSIONSEARCH). |
| Registre des investigations du coroner du comté de York | de 1857 à 1960 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-5897](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%201374?SESSIONSEARCH). |
| Registres des coroners du comté de York | de 1848 à 1955 | [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 22-5896](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%201373?SESSIONSEARCH). |

Nous avons également un fichier créé par le coroner en chef, qui regroupe les enquêtes menées entre 1948 et 1965. Pour plus de renseignements sur ces documents et sur la façon d’y accéder, [consultez la description de la série RG 33-25](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%2013131?SESSIONSEARCH) (en anglais).

Nous détenons également des rapports d’enquêtes sur les accidents graves, datant de 1949 à 1980. Pour plus de renseignements sur ces documents et sur la façon d’y accéder,[consultez la description de la série RG 33-26](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%2013130?SESSIONSEARCH) (en anglais).

Les dossiers postérieurs à 1963, à l’exception de ceux mentionnés dans ce guide, sont conservés au Bureau du coroner en chef. Pour savoir comment accéder à ces documents, consultez le site Web du Bureau de l’accès à l’information et de la protection de la vie privée, ministère du Solliciteur général,<https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-solliciteur-general>.

### 1.3 Autres dossiers d’enquête

**Dossiers du Centre des sciences judiciaires**, de 1931 à 1961

Ce bureau fournit des services médico-légaux aux corps policiers de l’ensemble de l’Ontario. Ces dossiers contiennent généralement un rapport de police décrivant la scène du crime et les preuves trouvées, les notes prises par le personnel du laboratoire et le rapport du laboratoire remis à la police. Pour plus de renseignements sur ces documents et sur la façon d’y accéder, [consultez la description de la série RG 33-28](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%2013127?SESSIONSEARCH) (en anglais).

**Dossiers d’enquête du Bureau du commissaire des incendies**, de 1929 à 2001

Ces dossiers documentent les enquêtes sur les incendies ayant entraîné des décès, des explosions et des dommages à grande échelle. Ils contiennent généralement un rapport d’enquête préliminaire, des déclarations de témoins, de la correspondance, des schémas et des plans des lieux, ainsi qu’un rapport final résumant les conclusions. Pour plus de renseignements sur ces documents et sur la façon d’y accéder, [consultez la description de la série RG 33-30](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%204640?SESSIONSEARCH) (en anglais).

## Dossiers des actes d’accusation

Les dossiers des actes d’accusation étaient ouverts lorsque la personne était formellement accusée devant la cour. Il peuvent contenir un acte d’accusation, une copie des renseignements détenus par la police (dossiers d’enquête) et du verdict. Les dossiers peuvent également inclure des copies d’autres documents produits pendant le procès et des listes de témoins et de preuves. Nous conservons surtout des dossiers d’actes d’accusation liés à des crimes majeurs.

**Dossiers d’accusations criminelles du greffier des assises criminelles du Bureau central de la Cour suprême**, de 1853 à 1929

Ces dossiers documentent les actes d’accusation liés à des infractions telles que des meurtres, des viols, des incendies criminels, des vols et des fraudes, jugées devant la Cour suprême de l’Ontario ou les tribunaux qui l’ont précédée. Vous pouvez consulter ces dossiers sur microfilm dans notre salle de lecture; les bibliothèques qui offrent les services de prêts interétablissements peuvent emprunter les bobines pour vous.

Pour plus de renseignements sur ces documents, [consultez la description de la série 22-392](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%202470?SESSIONSEARCH) (en anglais). Pour savoir s’il existe un dossier pour une personne en particulier, [effectuez une recherche par mot-clé dans la Base de données des descriptions de documents d’archives](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll?get&file=%5bARCHON%5dsearch.htm). **Remarque** : Les résultats de la recherche pourraient inclure d’autres documents.

**Dossiers d’accusation criminelle du registraire de la Cour suprême**, de 1930 à 1979

Ces dossiers documentent les actes d’accusation pour les crimes majeurs jugés devant la Cour suprême de l’Ontario. Pour plus de renseignements sur ces documents et sur la façon d’y accéder, [consultez la description de la série RG 22-517](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%202679?SESSIONSEARCH) (en anglais).

**Autres dossiers d’actes d’accusation**

Nous détenons quelques dossiers d’actes d’accusation provenant de tribunaux inférieurs des comtés de Lambton, Lanark, Lincoln, Peel et York, ainsi que des districts de Sudbury et de Thunder Bay. Nous conservons également des dossiers d’actes d’accusation de la Cour suprême de l’Ontario, district de Sudbury, datant de 1927 à 1975 et de 1981 à 1986.

Pour obtenir des renseignements sur ces documents et sur la façon d’y accéder, [effectuez une recherche dans la Base de données des descriptions des documents d’archives, par groupes de documents. Entrez « indictment » (acte d’accusation), puis le nom du comté ou du district dans le champ du titre](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE?DIRECTSEARCH).

## Dossiers judiciaires

En plus des dossiers des actes d’accusation, les tribunaux ont produit des types de documents variés pour consigner les instances. À noter : Les dossiers ne comprennent généralement pas la transcription des instances.

### Cours criminelles

Vous trouverez ci-dessous des renseignements généraux sur les cours qui entendent des causes criminelles. Pour de plus amples renseignements sur ces cours et les documents qu'elles ont produits, cliquez sur le nom de la cour, ou faites une recherche dans la Base de données des descriptions des documents d’archives en ligne par auteurs de documents et entrez le nom de la cour dans le champ du ou des mots-clés.

**Remarque** : Les dates ci-dessous représentent la période d’existence des cours, et non les dates des documents que nous possédons.

**Tribunaux de compétence inférieure**

Les [Cours des magistrats](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204101?SESSIONSEARCH) ont existé de 1849 à 1968. Ces cours existaient dans de nombreuses municipalités de plus de 5 000 habitants. Elles jugeaient les « petites » infractions et les infractions aux règlements municipaux. C’est dans ce cadre que les petits criminels comparaissaient pour la première fois devant la cour. Avant 1934, ces cours étaient également connues sous les noms de cours de magistrats de police, cours de juge de paix ou cours du maire. Il reste peude documents provenant de ces cours.

La [Cour provinciale (Division criminelle)](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204126?SESSIONSEARCH) a existé de 1968 à 1989.

Cette cour existait dans tous les comtés et districts. Elle entendait les affaires criminelles auparavant traitées par les Cours des magistrats.

Les [Cours des sessions générales de la paix](http://gscgikdcapint04:8090/Correspondence/CorrespondenceDetails.aspx?CorrespondenceID=196905http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204018?SESSIONSEARCH) ont existé de 1777 à 1984.

Les [Cours criminelles des juges de la cour de district ou de comté](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204010?SESSIONSEARCH)ont existé de 1869 à 1984.

Ces trois cours, qui existaient dans tous les comtés et districts, traitaient les infractions criminelles mineures, telles que les voies de fait, les délits mineurs et les « petits larcins » (vols mineurs). Avant 1841, les Cours des sessions générales de la paix étaient également responsables de l’administration locale.

À partir de 1869, elles ne traitaient que les affaires dans lesquelles les accusés avaient choisi un procès devant jury. Les Cours criminelles des juges entendaient des procès devant un juge uniquement (sans jury).

La [Cour de district](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204032?SESSIONSEARCH) a existé de 1984 à 1989.

Cette cour existait dans tous les comtés et districts. Elle traitait les affaires criminelles précédemment attribuées à la Cour des sessions générales de la paix et aux Cours criminelles des juges de la cour de comté ou de district. Elle entendait également certaines affaires civiles.

La [Cour de justice de l’Ontario](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204016?SESSIONSEARCH), appelée Cour de justice de l’Ontario, Division provinciale jusqu’en 1999, existe depuis 1989.

Cette cour existe à différents endroits dans l’ensemble des provinces. Elle entend les affaires criminelles et familiales mineures, ainsi que les cas d’infractions à l’échelle de la province.

**Tribunaux pour enfants et jeunes contrevenants**

Les [tribunaux pour les enfants et la famille](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204093?SESSIONSEARCH) ont existé de 1908 à 1968.
La [Cour provinciale (Division de la famille)](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204127?SESSIONSEARCH) a existé de 1968 à 1989.

Ces cours existaient dans tous les comtés et districts. Elles entendaient les causes criminelles et civiles, notamment celles qui impliquaient de jeunes délinquants (désignés plus tard par le terme « jeunes contrevenants »), ainsi que diverses affaires de droit conjugal et familial (à l’exclusion des divorces).

La [Cour unifiée de la famille](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204237?SESSIONSEARCH) a existé de 1978 à 1994
La [Cour de la famille](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204561?SESSIONSEARCH) existe depuis 1994.

En 1978, la Cour unifiée de la famille a été créée dans le district de Hamilton-Wentworth. Elle entend les affaires criminelles et civiles relatives au droit de la famille, notamment celles qui impliquent les jeunes contrevenants. En 1994, elle a été remplacée par la Cour de la famille, laquelle fait partie de la Cour de justice de l’Ontario. La Cour de la famille existe dans certaines parties de la province; ailleurs, les responsabilités en matière de droit de la famille sont réparties entre la Cour de justice de l’Ontario (y compris celles liées aux jeunes contrevenants) et la Cour supérieure de justice.

**Tribunaux de compétence supérieure**

La [Cour du Banc de la Reine (ou du Roi)](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204017?SESSIONSEARCH) a existé de 1794 à 1881.

La [Cour des plaids communs](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204014?SESSIONSEARCH) a existé de 1849 à 1881.

La [Division des plaids communs](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204434?SESSIONSEARCH)s a existé de 1881 à 1913.

La [Division du Banc de la Reine](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204017?SESSIONSEARCH) a existé de 1881 à 1913.

La [Haute Cour de justice](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204052?SESSIONSEARCH) a existé de 1881 à 1989.

La [Cour suprême (Ontario)](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204220?SESSIONSEARCH) a existé de 1881 à 1989.

Ces cours avaient compétence sur toutes les infractions criminelles, mais elles entendaient principalement des causes liées à des actes criminels graves, comme le meurtre, l’homicide involontaire, l’agression sexuelle et la fraude. Elles traitaient également les affaires civiles les plus importantes. Ces cours avaient leur siège à Toronto. Quatre fois par an, les juges et le personnel de la cour se rendaient à divers endroits en Ontario pour tenir des sessions appelées « assises ».

La [Cour supérieure de justice](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204015?SESSIONSEARCH), appelée Cour de justice de l’Ontario, Division provinciale jusqu’en 1999, existe depuis 1989.

Cette cour est présente dans l’ensemble de la province. Elle entend les affaires criminelles majeures, la plupart des causes civiles et certaines affaires familiales.

La [Cour d’appel](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%204012?SESSIONSEARCH) existe depuis 1794.

Cette cour entend les appels des décisions en matière criminelle et civile d’autres tribunaux. Les dossiers de cette cour sont très détaillés et pourraient comprendre la transcription complète du procès initial.

### Types de dossiers judiciaires

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les principaux types de documents produits par la cour dans le cadre d’affaires criminelles et civiles.

Pour accéder à ces dossiers, vous devrez d’abord effectuer une recherche dans les cahiers de procédure ou les index, afin d’obtenir l’année de l’affaire ainsi que le numéro de dossier. À noter : De nombreux cahiers de procédures, index, registres des jugements et livres des ordonnances se trouvent toujours dans le palais de justice qui les a produits. Dans certains cas, vous devrez d’abord communiquer avec le palais de justice pour obtenir un numéro de dossier. En outre, de nombreux registres anciens n’existent plus.

Pour obtenir des renseignements sur les documents que nous détenons et savoir comment y accéder, [effectuez une recherche dans la Base de données des descriptions des documents d’archives, par groupes de documents](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE?DIRECTSEARCH). Entrez le nom du comté ou du district ainsi que de la cour (si vous la connaissez) dans le champ des mots-clés, ainsi que le type de dossier dans le champ du titre. Pour les jugements et les ordonnances, inscrivez « judgment\* » (jugement) ou « order\* » (ordonnance).

**Cahiers de procédure et index**

Les cahiers de procédures sont utilisés pour effectuer un suivi des affaires. Ils indiquent le numéro du dossier et servent donc d’index des dossiers. Des renseignements sont ajoutés à chaque étape du processus. Les entrées relatives aux affaires criminelles pourraient fournir les dates d’audiences, les noms des accusés, des avocats et des témoins, ainsi que le verdict.

Certains des plus grands tribunaux utilisent des index pour faciliter la récupération de dossiers. Les entrées comprennent le numéro de dossier de l’affaire et leur contenu pourrait se limiter aux noms des parties, au type d’affaire et à la date à laquelle elle a été déposée devant la cour.

**Registres d’audience**

Ils donnent un aperçu chronologique de toutes les causes entendues devant une cour. Habituellement, ces registres indiquent la date et le lieu du procès, le nom du juge qui l’a présidé, du ou des défendeurs, du procureur, de l’avocat de la défense et la ou les accusations, la ou les réponses à l’accusation, les noms des témoins et des jurés (le cas échéant), le verdict et la peine (le cas échéant).

**Dossiers d’affaires criminelles**

Il s’agit des principaux documents d’une instance. Ces documents peuvent comprendre :

* un acte d’accusation ou des renseignements de la police;
* le verdict du jury ou le jugement et la peine;
* un mandat d’arrêt ou d’incarcération;
* une déclaration de l’accusé indiquant s’il choisit d’être entendu par un juge ou un jury;
* une transcription de l’audience préliminaire;
* les preuves documentaires présentées par la défense ou le poursuivant.

**Rôles**

Ces registres énumèrent en ordre chronologique toutes les causes entendues devant une cour criminelle, que ce soit pendant les assises du printemps ou de l’automne ou, dans le cas d’un tribunal de plus grande taille comptant plusieurs salles d’audience, les procès qui se sont tenus un jour donné. Habituellement, ces registres indiquent la date du procès et le nom du juge qui l’a présidé et celui du ou des défendeurs.

**Registres des jugements** et **livres des ordonnances**

Il s’agit des jugements et ordonnances rendus par un juge concernant une affaire donnée.

Les entrées dans les registres des jugements comprennent :

* la nature de l’instance;
* si le jugement a été rendu par verdict, par acquiescement au jugement (le défendeur a avoué son crime) ou avec non-comparution du défendeur;
* un exemplaire des sommations, des ordonnances et des décisions;
* la signature du juge ou du greffier.

Les entrées dans les livres des ordonnances consistent en une transcription de l’ordonnance, qui comprend :

* les noms des parties;
* un résumé de la nature de la requête;
* un résumé de la décision de la cour;
* le nom du juge ou du protonotaire qui l’a présidée;
* la date à laquelle l’ordonnance a été inscrite dans le livre.

Depuis quelques années, les jugements et ordonnances de certaines cours sont mis à votre disposition sur bobines de microfilm.

## Dossiers des juges

Nous disposons des cahiers d’audiences et des jugements de certains juges. Pour obtenir des renseignements sur ces documents et savoir comment y accéder, [effectuez une recherche dans la Base de données des descriptions des documents d’archives, par groupes de documents, et entrez le nom du juge](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE?DIRECTSEARCH).

À noter : Certains juges ont fait don de leurs dossiers aux Archives du Barreau de l’Ontario. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web [https://lso.ca/about-lso/osgoode-hall-and-ontario-legal-heritage.](https://lso.ca/about-lso/osgoode-hall-and-ontario-legal-heritage)

### Cahiers d’audience

Les cahiers d’audience sont des notes écrites par un juge au cours d’un procès ou lorsqu’il travaille en chambre (dans son bureau). Ils indiquent généralement :

* le lieu et la date du procès;
* le nom du ou des défendeurs et les accusations à leur encontre;
* les noms des témoins et le contenu de leur témoignage;
* le détail de toute motion ou objection présentée pendant le procès;
* le verdict et, le cas échéant, la peine.

Selon le juge, le cahier d’audience peut aussi renfermer des commentaires sur les déclarations de l’accusé et des témoins, les témoignages et la décision du juge.

### Jugements des juges

Les jugements des juges, ou motifs du jugement, sont des explications détaillées du raisonnement juridique sur lequel se fonde une décision dans une instance civile ou criminelle. Souvent, ils sont classés dans le dossier de l’affaire, mais les juges conservent généralement leur propre copie pour référence ultérieure. Certains juges ont annoté ces copies, par exemple, si l’affaire a fait l’objet d’un appel.

## Dossiers des services correctionnels

Le gouvernement de l’Ontario a la responsabilité d’incarcérer les personnes en attente d’un procès, celles qui sont condamnées à une peine d’emprisonnement de moins de deux ans et les jeunes contrevenants.

Les dossiers ci-dessous contiennent des renseignements sur l’incarcération de détenus adultes, de 1920 à 1991 :

* [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 20-200, *Indexes to the Adult inmates main office case files*](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%2010591?SESSIONSEARCH) (en anglais).
* [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 20-201, *Adult inmate main office case files and profiles*](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%2010596?SESSIONSEARCH) (en anglais).

Nous détenons également des documents provenant des établissements provinciaux, datant des années 1830 aux années 1980 (selon l’établissement). Parmi ces documents, mentionnons :

* Registres : contiennent des renseignements sur les détenus, notamment les raisons de leur incarcération.
* Dossiers de cas : comprennent de l’information supplémentaire sur la détention et des renseignements médicaux.
* Autres documents, notamment des registres des événements quotidiens, des registres des punitions, des registres des chirurgiens et des registres administratifs.

Pour obtenir des renseignements sur ces documents et savoir comment y accéder, [effectuez une recherche dans la Base de données des descriptions des documents d’archives, par groupes de documents, et entrez le nom de l’établissement](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE?DIRECTSEARCH).

## Dossiers des probations et des libérations conditionnelles

Nous avons quelques dossiers provenant des bureaux de probation et de libération conditionnelle de toute la province, et de la Commission ontarienne des libérations conditionnelles, qui datent des années 1950 aux années 1980. Ces dossiers comprennent généralement :

* des renseignements sur la personne condamnée : son nom, son âge, son sexe, le crime commis et la peine imposée;
* de l’information générale sur l’éducation du condamné et ses antécédents criminels;
* ses perspectives de réhabilitation;
* les conditions de sa probation ou de sa libération conditionnelle;
* des rapports réguliers sur l’évolution du cas.

Pour obtenir des renseignements sur ces documents et savoir comment y accéder, [effectuez une recherche dans la Base de données des descriptions des documents d’archives, par groupes de documents, et entrez le terme « probation » ou « parole » (libération conditionnelle) dans le champ du titre](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE?DIRECTSEARCH).

Les Archives conservent également les documents ci-dessous de la Commission ontarienne des libérations conditionnelles :

* **Registres d’audience de la Commission ontarienne des libérations conditionnelles**, de 1910 à 1932 :Dans ces registres se trouvent des renseignements tels que les noms des détenus qui ont comparu devant la Commission, ainsi que les décisions de cette dernière. [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 8-53](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%202250?SESSIONSEARCH) (en anglais).
* **Registre des libérations conditionnelles** de 1910 à 1917 : Ce registre documenteles libérations conditionnelles (en anglais *ticket of leave*, un terme anciennement utilisé pour désigner la libération conditionnelle).[Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 8-55](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%202252?SESSIONSEARCH) (en anglais).
* **Registre de l’emploi hors établissement des personnes condamnées**, de 1921 à 1922**:** Ce registre fait état des personnes auxquelles il a été permis de travailler et de vivre à l’extérieur de la prison tout en continuant de purger officiellement leur peine. [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 8-57](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%202254?SESSIONSEARCH) (en anglais).
* **Registre de la Commission ontarienne des libérations conditionnelles**, de 1917 à 1921 **:** Ce registre était utilisé par la Commission des libérations conditionnelles pour faire état de tous les prisonniers envoyés dans des établissements pénitentiaires en Ontario. [Cliquez ici pour consulter la description de la série RG 8-59](https://ontariogov-my.sharepoint.com/personal/serge_paquet_ontario_ca/Documents/Documents/O365%20Migrated/Guide%20Project%20and%20Knowledge%20Transfer/Aaa.docx) (en anglais).

# Y a-t-il des documents connexes?

**Dossiers du registre central au criminel et au civil du procureur général**, de 1871 à 1980

Cette série renferme la correspondance et les documents sur les affaires criminelles et civiles examinées par le Bureau du procureur général ou les bureaux des avocats de la Couronne du ministère à Toronto. Pour plus de renseignements sur ces documents et sur la façon d’y accéder, [consultez la description de la série RG 4-32](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%205499?SESSIONSEARCH) (en anglais).

Ces dossiers sont répertoriés en ligne pour les années 1871 à 1948. Pour trouver un dossier en particulier, [effectuez une recherche dans la Base de données des descriptions des documents d’archives par dossiers et articles](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_LISTINGS?DIRECTSEARCH). Entrez les mots-clés associés à votre recherche, ainsi que le code de référence RG 4-32.

Ces documents (jusqu’en 1977) se trouvent également dans les **index du registre central du procureur général.** Pour plus de renseignements sur ces index et sur la façon d’y accéder, [consultez la description de la série RG 4-30](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESCRIPTIVE/DESCRIPTION_DET_REP/SISN%205497?SESSIONSEARCH) (en anglais).

**Dossiers des procès capitaux du ministère de la Justice (fédéral)**

Au Canada, les condamnations à mort étaient automatiquement assujetties à un examen par le ministère de la Justice fédéral, afin de déterminer si la peine devait être exécutée ou commuée en incarcération. Les dossiers pourraient comprendre des copies de documents relatifs à l’enquête et au procès, de la correspondance, des rapports et des recommandations.

Ces dossiers sont conservés à Bibliothèque et Archives Canada. Nous n’avons aucune copie de ces documents. Nous avons une copie d’un index de ces dossiers dans notre salle de lecture. Des copies de cet index pourraient également être mises à disposition dans certaines bibliothèques. Pour plus de renseignements au sujet de ces documents, consultez le site Web de Bibliothèque et Archives Canada à l’adresse [www.collectionscanada.gc.ca](http://www.collectionscanada.gc.ca).

**Journaux**

Les journaux contiennent souvent des renseignements sur des affaires criminelles d’intérêt majeur ou local. Pour de plus amples renseignements sur nos collections de journaux, [consultez notre guide de recherche 212](http://www.archives.gov.on.ca/fr/access/documents/research_guide_212_newspapersf.pdf). Vous trouverez ce guide et d’autres guides de recherche à la page « Guides et outils de recherche » de notre site Web, sous la rubrique « Accédez à nos collections ».

# Glossaire de termes relatifs à la justice criminelle

Vous trouverez ci-dessous quelques termes que vous pourriez trouver dans les dossiers de justice criminelle actuels ou plus anciens. Pour d’autres termes utilisés dans le système juridique de l’Ontario, consultez le glossaire des termes juridiques du ministère du Procureur général, à l’adresse [https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-du-procureur-general.](https://www.ontario.ca/page/ministry-attorney-general)

**Assises** : Sessions locales des tribunaux de compétence supérieure. Ces cours avaient leur siège à Toronto, mais les juges et le personnel de la cour se rendaient à divers endroits de l’Ontario pour entendre les affaires localement.

**Enquête du coroner** : Enquête publique sur les causes d’un décès, à laquelle participe un jury.

**Centre correctionnel** : Établissement correctionnel accueillant des personnes condamnées à une peine de deux ans ou moins.

**Acte d’accusation** : Document officiel indiquant les crimes qu’une personne a été accusée d’avoir commis.

**Prison** : Établissement correctionnel accueillant des personnes en attente d’un procès, d’une peine ou d’un transfert ou condamnées à une peine de 90 jours ou moins.

**Jugement** (*Judgment* en anglais) : Décision finale d’un tribunal liée à une instance (aux Archives publiques de l’Ontario, ce terme est utilisé dans les titres des séries qui comprennent des jugements et pour désigner les documents dans les descriptions de séries). Ce terme est différent de ***judgment* en anglais**, qui désigne une opinion ou une critique sur une question donnée, notamment les décisions des tribunaux (aux Archives publiques de l’Ontario, ce terme est utilisé dans les descriptions de séries pour expliquer le processus de prise de décision).

**Jeune délinquant** : Personne mineure qui a commis un crime ou qui a violé des lois fédérales ou provinciales ou des règlements municipaux. En 1984, ce terme a été remplacé par **jeune délinquant**.

**Ordonnance :** Ordre donné par la cour de faire ou de s’abstenir de faire quelque chose, ou de présenter certains documents.

**Libération conditionnelle** : Libération anticipée d’un détenu, sous surveillance et sous conditions.

**Pénitencier** : Établissement correctionnel fédéral accueillant des personnes condamnées à une peine de deux ans ou plus.

**Probation** : Ordonnance autorisant, sous certaines conditions, une personne reconnue coupable d’un crime à vivre dans la communauté au lieu d’être incarcérée.

**Centres jeunesse** : Établissements correctionnels pour jeunes contrevenants.

**Jeunes contrevenants** : Une personne de 12 à 17 ans qui a commis un crime.

# Comment accéder aux descriptions en ligne?

1. Sur la page principale de notre site Web, cliquez sur « Accédez à nos collections » et cliquez sur « Base de données des descriptions des documents d’archives », comme le montre l’image ci-dessous :



1. Cliquez sur le lien vers la version anglaise de la base de données.
2. Dans la base de données, cliquez sur « Advanced Search » (recherche avancée) :



4. Dans la page « Advanced Search » (recherche avancée), cliquez sur « Search Groups of Archival Records » (rechercher des groupes de documents d’archives) :

 

5. Dans la page « Search Groups of Archival Records » (rechercher des groupes de documents d’archives), saisissez dans le champ « Archival Reference Code » le code de référence (le numéro commençant par C, F ou RG).

# Pour nous joindre

Même si nous ne pouvons pas faire les recherches pour vous, notre personnel de référence est prêt à vous aider. Vous pouvez nous appeler ou nous envoyer vos demandes par la poste ou par courriel. Mieux encore, vous pouvez consulter les Archives publiques de l’Ontario.

**Téléphone : 416 327-1600 Sans frais (Ontario) : 1 800 668-9933**

**Courriel :** Cliquez ici pour envoyer un courriel aux Archives publiques de l’Ontario. L’adresse électronique est la suivante : reference@ontario.ca

**Adresse : Archives publiques de l’Ontario, 134, boul. Ian Macdonald, Toronto (Ontario) M7A 2C5**

**Site Web**

Visitez notre site Web pour obtenir des renseignements sur nos collections et nos services, nos expositions en ligne et nos programmes éducatifs, ainsi que des liens vers nos comptes de médias sociaux. [Cliquez ici pour visiter notre site Web](http://www.ontario.ca/archives). Le site Web est [www.ontario.ca/archives](http://www.ontario.ca/archives).

**Guides des services à la clientèle et guides de recherche**

Nos guides contiennent des renseignements sur nos services, les chercheurs indépendants disponibles pour effectuer des recherches pour vous, et certains des documents les plus populaires. [Cliquez ici pour consulter nos guides](http://www.archives.gov.on.ca/fr/access/research_guides.aspx). Pour trouver les « Guides et outils de recherche » sur notre site Web, cliquez sur « Accédez à nos collections ».

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

© Imprimeur de la Reine pour l’Ontario, 2021

Ces renseignements sont fournis à titre de service public. La date de la dernière mise à jour est indiquée au début de ce guide. Les lecteurs devront dans la mesure du possible vérifier les renseignements avant de s’en servir.